

ADMINISTRATION  
REDACON - PUBLICITE - IMPRIMERIE  
10, place Jean-Jaurès, 10  
SAINT-ETIENNE  
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95  
BUREAUX ET PUBLICITE  
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone 39-58  
LYON, 28, quai Augustin, Tél. Mancy 86-19  
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 22-25  
LES US, 35, place du Breuil, Téléphone 4-23  
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler, Téléphone 3-58  
NANTES, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 5-94  
NICHY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-45  
La publicité est également reçue à l'Agence  
Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

# L'Éclair

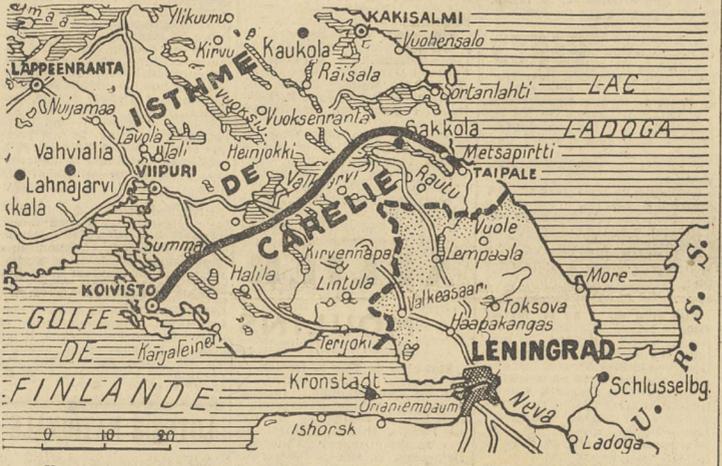
## REPUBLICAINE

1940 - 42<sup>e</sup> Année - N° 48

SAMEDI  
17  
FÉVRIER  
LUNE : p. d. le 16, pleine le 23  
Heure normale  
SOLEIL : lev. 6 h. 59; c. 17 h. 11  
Les manuscrits non lus ne sont pas rendus  
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

### La bataille de Carélie se poursuit avec une violence accrue

## Vagues d'assaut des divisions blindées précédant les masses sombres de l'infanterie rouge se succèdent sans arrêt



Une carte de l'isthme de Carélie, où les troupes soviétiques s'acharment contre la ligne Mannerheim (le gros trait noir).

Frontière finno-suédoise : L'offensive de l'armée rouge continue à se développer sur tout le front carélien. En outre, on signale une vive activité russe dans la région de Pitkanen, sur la rive nord du Ladoga où les positions des adversaires restent assez confuses, mais où il semble que les Russes font un nouvel effort afin de fixer dans cette région le commandement finnois d'envoyer des renforts sur la ligne Mannerheim.

Dans l'isthme, l'attaque générale russe tendait à se fragmenter en série d'opérations locales, extrêmement violentes, tandis que sur le reste du front, on enregistre un certain ralentissement dans le rythme des attaques.

L'effort soviétique s'exerce en direction de Muurila, petit village de pêcheurs sur la côte du golfe Finlandais, qui commande une sorte d'isthme entre la mer et un petit lac, en face de la plus méridionale des îles Koivisto (Jorkok en suédois).

Dans le secteur de Summa, la bataille continue pour la possession du hameau d'Oinola.

A l'est du grand lac Muola, les Russes continuent à lancer leurs attaques dans l'isthme entre les îles Kirikko et Punnus.

Sur l'aile gauche du front finlandais, des combats violents continuent sur la rive gauche du Taipale.

L'impression qui se dégage après deux semaines d'une offensive qui a pris depuis six jours déjà un caractère d'acharnement terrible est que, malgré tous leurs efforts, les Russes n'ont pu réussir à enfoncer le front finlandais organisé en profondeur qu'ils ont seulement mordu sur quelques points dans la première ligne des retranchements, et que renonçant à l'espoir de faire immédiatement une large percée, ils se bornent maintenant à enlever un à un les points d'appui de la défense finlandaise qui s'avèrent les plus gênants pour eux.

Au cours des attaques massives lancées par l'armée rouge, on a vu apparaître des chars nouveaux. Des chars de 70 tonnes. Il semble que le commandement russe ait fondé beaucoup d'espoirs sur les effets matériels et moraux produits par ces tanks. Mais il s'est trouvé que les blindages de ces mastodontes ne résistent pas mieux que ceux des chars de plus petit tonnage au tir précis des canons anti-chars finlandais dont la maniabilité a fait merveille.

Dans les airs, l'aviation de chasse finlandaise devient de plus en plus redoutable pour l'aviation d'assaut russe qui appuie par des bombardements en ploué et des attaques à la mitrailleuse les efforts des forces terrestres soviétiques.

Au cours de la journée du 14 février, les chasseurs finnois ont abattu 17 appareils.

Le bilan du 15 février s'élève au même nombre d'appareils abattus, soit 34 avions russes descendus en quarante-huit heures. On rapproche cette brusque amélioration de la chasse finlandaise de l'apparition dans le ciel finlandais d'appareils d'origine étrangère et, notamment, français.

Dépendant, les Russes conservent une grande marge de supériorité aérienne.

Viipuri (Viborg) a subi le plus sévère bombardement que cette ville ait connu depuis le début de la guerre et de nombreux incendies ont ravagé la vieille cité déjà très ébranlée par les précédentes attaques aériennes, dont les dégâts viennent s'ajouter à ceux produits par les obus et les canons tirés contre elle par une batterie russe d'artillerie de marine.

### Elles se heurtent aux canons, aux mitrailleuses, au béton, à la foi robuste des troupes finlandaises

### Le général français Clément Grandcour commande la Légion étrangère à l'exception des Suédois

Amsterdam, 16 février.

Les informations parvenues de Finlande signalent que la résistance dans l'isthme de Carélie aux vagues d'assaut des divisions blindées russes, est particulièrement efficace depuis que l'armée du maréchal Mannerheim commence à disposer des matériels envoyés par les alliés.

Si les tanks de 70 tonnes et autres chars d'assaut, ainsi que les avions de bombardement ont été démontés ces jours derniers en grand nombre, il semble que cela ne soit pas sans rapport avec l'arrivée en ligne des canons antitanks et des appareils de chasse de provenance alliée.

D'autre part, le bruit court que le commandement de la Légion étrangère qui comprendrait tous les volontaires, à l'exception des Suédois, serait confié au général français Clément Grandcour.

### Un nouveau chèque de 100.000 dollars pour la Finlande

New-York, 16 février.

Le Comité pour l'aide à la Finlande, que préside M. Hoover, a envoyé en Finlande un nouveau chèque de 100.000 dollars, qui porte à 1.300.000 dollars le total de ses secours.

## STALINE DEMANDE AIDE A HITLER

### 100.000 soldats soviétiques seraient ainsi débarqués en Finlande pour attaquer par derrière les troupes finlandaises

Londres, 16 février.

L'espoir des Russes de briser la résistance des Finlandais sur la ligne Mannerheim, se diminue de jour en jour, si l'on en croit le rédacteur diplomatique du Yorkshire Evening News, qui écrit :

Staline a demandé à Hitler de l'aider en Finlande. Les Allemands assurent le transport d'un corps expéditionnaire de 100.000 hommes qui, dès que les glaces seraient suffisamment formées dans le golfe de Finlande, seraient embarqués dans les ports d'Estonie et de Lettonie à destination de la Finlande.

Les Soviétiques désirent attaquer les Finlandais à l'arrière, en débarquant de fortes contingents de troupes, ainsi qu'un nombre considérable de canons, de tanks et de munitions.

Cette menace ne doit pas être traitée à la légère.

Le maréchal Mannerheim et ses vaillantes troupes résistent difficilement à cette nouvelle attaque.

Mais le maréchal a plus de



Voici, au G. Q. G. finlandais, une « totta » servant du café à un jeune officier d'état-major.

### Nous ferons tout pour ne pas consentir une paix honteuse... ..a déclaré le président de la République finlandaise Et il a ajouté : ...et pour empêcher l'extension du bolchevisme

Paris, 16 février.

Le Math publie une interview accordée par M. Kyyro Kallio, président de la République de Finlande, à son envoyé spécial :

— Comment la France peut-elle le mieux aider la Finlande dans la lutte héroïque contre le déluge moscovite ?

M. Kallio répond :

— Nous avons, certes, besoin de cette aide que l'on a appelée humanitaire. Mais il nous faut aussi un secours matériel adéquat aux circonstances.

Notre industrie, dans ce temps difficile, ne peut produire tout ce dont nous avons besoin. Il nous semble aussi que la conception de l'aide humanitaire doit être élargie. Elle ne doit pas se contenter de panser nos blessures et de secourir nos malades, d'adoucir leur souffrance. Il semble qu'il soit aussi humanitaire de songer aux moyens de prévenir tous ces maux, d'en protéger autant que possible ces populations innocentes.

Etant attaqués comme nous le sommes, nous considérons qu'il est humanitaire par-dessus tout de nous fournir les moyens d'échapper aux civils les barbares attaques qui les frappent injustement.

Le président ajoute :

— Certes, je comprends, nous comprenons tous, ici, combien la chose est particulièrement délicate pour la France en guerre qui se trouve en quelque sorte dans la même situation. Nous lui sommes d'autant plus reconnaissants de ce qu'elle peut faire.

Le retour de la belle saison n'apportera-t-il pas aux troupes finlandaises un lourd surcroît de besoins ?

— Grave, le chef de l'Etat répond.

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que nous ferons tout pour ne pas consentir une paix honteuse.

Dans quelle mesure les incessants bombardements par avions atteignent-ils le moral de la population civile ?

— Le moral est intact malgré les deuils et les ruines. Mais nous avons précisément besoin pour le soutenir de ce dont je vous parle tout à l'heure.

— Les avions de chasse qui s'élèvent à l'ennemi sont-ils devenus agressifs ?

— D'une aide que j'appelle de protection offensive.

— Il nous faut aussi pour la guerre que le peuple ne se sente pas sans défense, sans riposte.

— Le président conclut cet entretien en demandant au journaliste :

— Présentez à la France et au peuple français le salut du président de la République de Finlande.

— La Finlande fera tout ce qu'elle peut pour empêcher l'extension du bolchevisme. La France et la Finlande se battent toutes les deux pour leur indépendance et pour le maintien de la sauvegarde de la démocratie.

### Un régiment de cavalerie anéanti sur la glace du golfe de Finlande

Stockholm, 17 février.

L'offensive russe a atteint, hier et avant-hier, son point culminant et jamais les gaspillages d'hommes et de matériel par le commandement rouge n'ont été plus effroyables.

Ce dernier n'a pas hésité à lancer sur la glace du golfe de Finlande un régiment de cavalerie pour prendre les positions finlandaises de flanc par le golfe de Finlande. Les chevaux, présentés comme on le voit sur les photos, ont été tués par les canons et les batteries de Bjorko n'ont pas eu de peine à décimer cette vague d'assaut de cavalerie russe composée exclusivement de Caucasiens qui, en général, d'après les correspondants des journaux suédois, se montraient les meilleurs soldats de l'armée rouge, tandis que les troupes sibériennes ont été une grosse déception.

La glace devant les forêts de Bjorko présentait un spectacle dramatique avec des milliers de cadavres d'hommes et de chevaux et des débris de gros tanks. Treize chars d'assaut ont été détruits sur la glace du golfe de Finlande.

La question qui se pose maintenant est de savoir si les Russes peuvent continuer leur offensive sur le même rythme. Certains indices permettent de supposer que les Soviétiques, dont les munitions ont dû être activement renouvelées par du matériel fabriqué d'urgence, ressentent les effets de leur gaspillage.

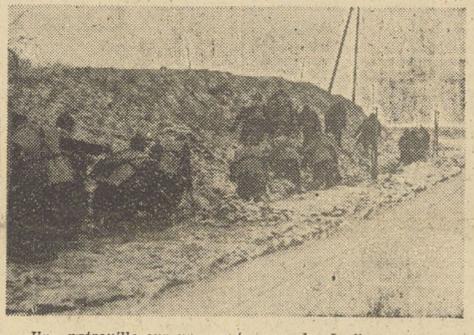
Les dernières bombes lancées par les aviateurs soviétiques sont de production toute récente. Parfois, les aviateurs ont même remplacé les bombes par de grosses pierres. Il en a été ainsi à Karis, localité située entre Abo et Helsinki.

Un artillerie finlandaise a caractérisé de la manière suivante les procédés de gaspillage de munitions par les Russes : les Finlandais, déclare-t-il, tirent un coup de feu contre cent coups par l'artillerie russe, mais un projectile finlandais fait généralement plus de dégâts que cent projectiles russes.

## Communiqué officiel N° 331 DU 16 FÉVRIER (matin)

Tirs d'artillerie de part et d'autre dans la région de la Blies.

## ACTIVITÉ RÉCIPROQUE D'ARTILLERIE à l'ouest des Basses Vosges



Une patrouille sur une route, aux abords d'une crête (Photo Rol, visa 42.551).

Paris, 16 février.

La neige est tombée presque sans interruption sur le front, au cours de la journée d'hier.

Dans ces conditions, on n'a enregistré que très peu d'activité, tant du point de vue terrestre que du point de vue aérien.

On peut seulement signaler une activité réciproque d'artillerie, un peu plus vive que de coutume, dans la région située à l'ouest des basses Vosges.

Dans les airs, une reconnaissance française a poussé assez loin au-dessus des arrières allemands.

## Les sous-marins allemands vont s'attaquer à la marine marchande mondiale

Londres, 16 février.

Les sous-marins allemands vont déclencher une offensive générale contre les marines marchandes neutres, écrit le correspondant du Daily Telegraph à Copenhague :

« Le croisière, dit-il, que sur les instructions de M. Hitler, l'amirauté allemande va déclencher une campagne de guerre sous-marine illimitée contre les bateaux marchands du monde entier, sur une échelle dépassant les rêves les plus fous de l'amiral von Tirpitz. »

Le torillage de navires hollandais, danois, norvégiens et suédois, au cours de ces derniers jours, justifié par les porte-parole nazis comme étant « entièrement conforme aux lois de la guerre sur mer », n'est que le prélude à une tentative par l'Allemagne d'étranglement de tout le commerce des neutres sur les routes maritimes mondiales.

Indignation au Danemark

Copenhague, 16 février.

Les journaux conservateurs danois s'élèvent contre les torpillages du vapeur danois « Chastine Maersk » et du vapeur hollandais « Burgerdijk » par les Allemands. Le premier écrit le « Natuut Tiedend », parce que s'étant rendu au Maroc ; le second parce qu'ayant eu l'intention de passer par un port de contrôle anglais.

Ce journal ajoute : Le nouveau code de guerre allemand de la guerre maritime avec son paragraphe 23 est unilatéral et l'engagement international lui-même, quant aux motifs donnés pour expliquer le torillage de ces deux bateaux, ils sont véritablement extraordinaires. Les petits peuples ne demandent cependant que le droit à l'existence. Ils ne peuvent vivre sans faire du commerce avec les deux parties belligères. Malheureusement, ils sont traités non en sujets, mais en objets, et le droit de parole n'est réservé qu'aux grands.

Le « Berlingske Tidende » écrit : Le torillage du « Chastine Maersk », a été sans doute dû au simple fait qu'il naviguait sur mer.

## AU JOUR LE JOUR

Le docteur Henri Bouquet annonce que de nombreux cas de scorbut se sont déclarés dans les armées russes qui s'efforcent de briser l'héroïque résistance de la Finlande. Et cela ne saurait surprendre l'éminent praticien étant donné, dit-il, les conditions plus que précaires du ravitaillement de ces troupes.

Et voici réapparue une maladie qui frappa jadis les navigateurs au long cours, alors que les grands voiliers restaient des mois en mer. Le défaut d'aliments frais était à l'origine du mal. Le capitaine Cook eut le premier l'idée de faire servir de temps en temps de la choucroute à ses hommes. Comme nourriture fraîche, il n'avait pas mieux dans sa cambuse. Néanmoins, l'illustre marin fit plusieurs fois le tour du monde sans relever plus d'un cas ou deux de scorbut parmi ses équipages.

Plus tard, on constata que le jus de citron était souverain contre cette affection, et, dès lors, chaque navire emporta d'importantes provisions de ce fruit.

Nous avons découvert, depuis, le rôle prépondérant des vitamines dans l'alimentation de l'homme. En leur absence, apparaissent les maladies dites de « carence », dont le scorbut est le type même. Les troupes russes, éloignées de la voie ferrée Leningrad-Mourmansk et de la route qui la double, seuls chemins par où elles pouvaient recevoir des vivres frais, ne pouvaient échapper au scorbut, surtout dans l'état d'épuisement où elles se trouvaient par une température glaciale. Et pourtant, il suffisait qu'elles eussent à leur

## LES INTERPELLATIONS sur l'organisation DES SERVICES D'INFORMATION ET DE CENSURE

Paris, 16 décembre.

La délégation des présidents des groupes politiques de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Léon Baréty et a publié le communiqué ci-après :

La délégation a examiné un certain nombre de problèmes touchant aux transports et, notamment, à la révision, en temps de guerre, du plan de coordination des transports routiers et ferroviaires.

Elle s'est préoccupée, à nouveau, des missions d'achats à l'étranger et des sanctions prises contre certains faits en matière d'affections spéciales.

Après avoir discuté diverses questions relatives au ravitaillement, elle a résolu de demander au gouvernement que des décisions aient été prises en ce qui concerne le paiement de la prime de combat et de l'amélioration de la solde des sous-officiers de réserve.

tous se passer comme pendant l'autre.

La France n'est plus une forteresse isolée. La radio relie la France au reste du monde. Quand bien même on voudrait cacher la vérité au pays que tôt ou tard on connaît (Appl. ext. gauche).

M. Léon Blum prend l'assurance (Applaudissements). Pourquoi interdire toute discussion sur les problèmes de l'heure, sur les pensions, sur le prix de la vie, etc. ? Le ministre n'est pas une solution, la censure n'est qu'un geste vain quand elle sort ainsi de son rôle. La censure ne peut être qu'un instrument de la défense nationale. La Chambre ne tolérerait pas qu'elle devint un procédé de gouvernement pour étouffer les problèmes posés devant l'opinion publique. (Applaudissements à gauche.)

Quand elle veille sur l'accord indispensable entre tous les Français, elle ne doit pas faire preuve de partialité quand elle n'a l'accusation sans passer la réponse, elle commet une faute grave. (Applaudissements.)

### Au Groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Chichery, a consacré sa séance hebdomadaire à l'examen du problème agricole dans son ensemble.

MM. Laurens, Sclafar, Albert, Daille, Elbel, Crutel, Ray, Landry, Bernier et Lassalle sont intervenus successivement dans cet important débat.

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale, a assisté à la séance.

### La séance

La séance est ouverte à 15 h. 35 sous la présidence de M. Edouard Herriot.

MM. Camille Chautemps, Albert Sarraut, Paul Reynaud, Campinchi, Yvon Delbos, Marc Rucart, Rio, Guy Laroche, René Besse, sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur l'organisation et le fonctionnement des services d'information, de propagande et de censure.

MM. Martignat-Deplat, Girardou, Brillon, Chautemps, Yvon Delbos, Marc Rucart, Rio, Guy Laroche, René Besse, sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations sur l'organisation et le fonctionnement des services d'information, de propagande et de censure.

MM. Martignat-Deplat, Girardou, Brillon, Chautemps, Yvon Delbos, Marc Rucart, Rio, Guy Laroche, René Besse, sont au banc du gouvernement.

### M. Léon Blum

Le premier interpellateur, M. Léon Blum monte à la tribune. Il rappelle qu'il y a deux mois qu'il a demandé d'interpellation est déposée.

M. Léon Blum pense qu'il y a unanimité dans la Chambre pour souhaiter une réforme de ces divers services.

Depuis le début de la guerre, la presse quotidienne et périodique est soumise à la censure préventive.

Elle s'y est soumise de bon gré en raison des nécessités militaires, certaines nouvelles pouvant être considérées comme de nature à nuire à la défense.

Il y a des nécessités diplomatiques, afin de ne pas gêner l'action gouvernementale.

Enfin, la presse est un instrument indispensable, soit pour la défense, soit pour l'offensive dans la guerre des nerfs qui est une des formes de la guerre moderne.

Dans ce cadre, la censure ne rencontre que la bonne grâce des journalistes français mais pour qu'il y ait une censure véritable, il faut des limites (Appl. soc.).

Le gouvernement pourrait rechercher pourquoi un personnel militaire incompetent ignore tout des conditions de travail de la presse, a complètement méconnu les nécessités de tirage des journaux.

Les contradictions de la censure

M. Léon Blum estime qu'il y a eu des consignes de toutes sortes, censure parisiennes, censure locales ont souvent pris des décisions contradictoires.

M. Léon Blum prend pour exemple la censure à laquelle est soumis le journal socialiste de Dijon.

Un censeur trop vigilant, pour ne pas compromettre nos bonnes relations avec la Grande-Bretagne a enlevé les passages d'un article historique rappelant des faits connus de tous (crist).

La censure de Paris taille dans des articles de M. Winston Churchill ou de lord Samuel destinés à l'étranger.

Les éditeurs sont également obligés d'attendre les décisions de la censure pour des ouvrages de critique ou d'histoire. La censure ne paraît pas se rendre compte que les choses ne peuvent

### M. Muret

M. Muret interromp pendant quelques minutes l'orateur pour indiquer ce qui s'est passé dans les Basses-Alpes (Mouv. divers).

M. Léon Blum critique la façon dont les émissions radiophoniques de musique, d'informations, se chevauchent, s'interrompent les unes les autres, sans ordre. Il réclame plus de cohérence entre les services d'information et de radiodiffusion. Le manque de liaison de coordination entre les éléments du centre d'information et de la radiodiffusion, à ce fâcheux résultat qu'un très grand nombre d'interlocuteurs ont quitté l'écoute des ondes françaises, préférant les communications anglaises ou étrangères en langue française.

Lire la suite en Dernière Heure

## MINUTE!

Dans une belle conférence qu'il a faite au Musée de l'Homme, le grand savant Joliot-Curie nous annonce qu'après la guerre, la science sera en mesure d'envoyer une fusée dans la lune.

Nous voilà prévenus... Pourvu, seigneur, que cette espèce d'obus ne nous revienne pas sur le coin de la figure sous forme d'un solide bombardement en provenance de l'astre de nuit !

Car il y a deux manières d'utiliser le propre : on peut en faire un merveilleux instrument de vie, ou un épouvantable outil de mort. Or, jusqu'à présent, les hommes semblent avoir opté, comme à plaisir, pour la destruction universelle.

Souhaitons donc que les lunaires soient moins lunatiques que nous.

Car ce ne serait pas drôle, après être passés par toutes les phases de la guerre terrestre, maritime et aérienne, de remettre ça avec la grande der des der stratosphérique, sidérale et interplanétaire...

T.O.C.

## DES JOURNALISTES TURCS AU FRONT



Dans la ligne Maginot, les journalistes se découvrent alors que la musique entonne les hymnes nationaux.

COUR D'ASSISES DE LA LOIRE Terrat, le mineur qui, pour une amende de 5 francs abattit un ingénieur finira ses jours au bagne

(De notre envoyé spécial) Montbrison, 15 février. C'est d'un bagne qu'il est ce matin, pénétré dans la salle d'accusé dont le procès va clore cette session. Il suffit de croiser son regard, dur et perçant, de jeter les yeux sur sa mâchoire contractée, pour être immédiatement convaincu qu'il est d'une autre trempe que les autres.

Deux fils de mineurs

Les drames que vous avez jugés, dira du reste, en exorde, aux jurés, le président Donnat, étaient des drames de l'inconduite. Il s'y mêlait cependant un élément de grand intérêt, c'était le caractère et l'incitation à l'indulgence. « Aujourd'hui, il s'agit d'un crime incompréhensible, diaboliquement combiné et exécuté par celui-ci, qui tua froidement un ingénieur. »

Et, dès les premiers mots de l'interrogatoire, on ne peut se défendre d'établir le rapprochement sur lequel, souvent, insistait le président. Terrat Jean, l'accusé, a 30 ans et travaillait à la mine de Fioot Léonard, le victime, était âgé de 34 ans et remplissait, au puits Villiers, les fonctions d'ingénieur.

Le président. — Ce qu'il y a de plus attristant, c'est que vous êtes, à tous les deux, étaient d'humbles travailleurs du sous-sol et que votre victime avait elle-même vué au fond des puits avant de conquérir, grade par grade, à force de travail, le titre d'ingénieur. L'accusé. — Moi aussi, je travaillais. Ainsi, engagé, le dialogue se poursuit sur un ton sans éclat, mais non sans fermeté.

Un débrouillard

Terrat, l'accusé — et c'est peut-être ce qui le perdît — connaissait et pratiquait le système D. La règle, l'équité aussi, veut qu'à la mine la remonte débute par ceux qui, à la prise de poste, descendent les premiers. Vers la fin juin, lassés de voir Terrat gagner vingt minutes à demi-heure en sautant « d'une courbe à l'autre, des ouvriers protestèrent. Le sous-gouverneur Brugiroux risqua une observation.

Mais le brave homme, originaire de la Haute-Loire, et plus habile dans le manège du puits que dans l'art oratoire, fut une cible facile pour Terrat. Les choses se seraient encore arrangées si, du fond à la surface et jusque sur le creux de la mine, ne devant le gouverneur Grousseau, le débrouillard n'avait, sur l'air des « lampions », traité Brugiroux de « sale cagna ». Le président. — Que signifie ce mot ? L'accusé. — Ça veut dire : paysan, pas dégoûté, quoi ! C'est pas méchant.

Mais le président n'est pas de cet avis. M. Donnat. — Sachez que, dans nos campagnes, les habitants sont aussi fins que vous. Un paysan français vaut bien mille moultins. Mais, dans ce cas, aussi bien chez Hitler que chez son copain Staline, ou la journée de travail est sans limite, vous auriez été fusillé si vous aviez rouspétié comme ça contre le gouverneur. Pour cent sous !

Une amende de trois francs ayant été infligée par le sous-gouverneur Brugiroux, l'ingénieur Fricot l'estima insuffisante et la porta à cinq francs. Le président. — Il en résulte, dans le bureau de l'ingénieur, une deuxième scène, plus vive, au cours de laquelle vous menâtes d'arrêter les pompes si l'amende n'était maintenue. Terrat. — Je l'ai peut-être dit sur le coup de la colère, mais je ne l'aurais pas fait. Plusieurs ouvriers s'écouèrent. Entre temps, l'accusé faisait au commissariat de son quartier la déclaration d'un revolver. Et, à la paie, les cinq francs ayant été retenus, Terrat profita de son désir d'avoir une explication.

Prononça-t-il, comme le prétend l'accusation ces mots : « Il l'enleva, ou sinon... » ? L'irrat n'en a aucun souvenir. Mais le 11 juillet dernier, accompagné du délégué Frachisse, il insistait auprès de l'ingénieur pour que celui-ci rabattît l'amende. M. Fricot se montra inflexible. Il était encore à son bureau, le dos tourné, quand l'accusé — Frachisse avait pu détourner le premier coup — tira sur lui une deuxième balle. Le 10 février, le malheureux ingénieur succombait après six jours d'atroce agonie.

L'accusé. — Non ! Il n'avait rien préparé. C'est quand j'ai mis mon bon de paie dans ma poche que j'ai senti mon revolver. Alors, je ne sais pas ce qui m'a pris... Le président. — En tout cas, si tous ceux qui ont à réclamer appliquaient votre système, il ne resterait pas beaucoup de Français pour se battre. Pauvre maman !

L'interrogatoire terminé, M. Arnaud, avocat de Terrat, déclare se porter partie civile pour le Syndicat des ingénieurs professionnels et assimilés. Le défilé des témoins n'apportant pas grand-chose, l'accusé — M. Frachisse était loin de se

douter que Terrat était armé lorsqu'il l'accommoda. Et la réaction de l'accusé contre le délégué, qui voulait l'empêcher de tirer, fut si violente que le procès fut en impression d'être coupé en deux. Une femme en noir, que l'huissier doit faire assise, s'est approchée de la barre : « Une voix faible, préférée qu'il se suicide. J'aurais pu prier sur sa tombe. » Mais la mère de Terrat est, par-dessus tout, la maman. Et elle s'efforce de prouver que l'accusé était le meilleur des fils. « Pauvre maman ! souligne d'une voix profonde le président, en promettant au témoin qu'elle pourra, à la fin de l'audience, embrasser celui qui lui cause semblable tourment.

Requisitoire et plaidoirie Le Syndicat des Ingénieurs, partie civile, a pour avocat M. Etienne Desgorges. « Pourquoi, dit-il, cette lâche exécution de ce fils du peuple, espoir et fier de ses parents ? Avant conquis ses galons au fond de la mine, Fricot savait que la véritable fraternité ne s'acquiert pas dans les meetings mais dans le travail. C'est parce que cela fait la beauté de la France que les camarades de la victime réclament un franc de dommages-intérêts. M. Souppé, procureur de la République, réclame, dans un terrible réquisitoire « un verdict impitoyable contre celui qui, le cœur taré par la rébellion larvée, se livre à un crime odieux et effroyable par ses conséquences. »

Tout à tour, M. Simone Levaillant, de Saint-Etienne, et M. Roland de Lyon, remplaçant M. Le Griel grippé, s'attachent à écarter la circonstance aggravante de la préméditation, qui entraînerait la peine de mort. Les deux défenseurs évoquent la « pauvre maman » qui a déjà tant pleuré. Le verdict

Puis les jurés, après une longue discussion, rapportent de leur salle un verdict écartant la préméditation. Terrat a la tête sauvée, mais est condamné aux travaux forcés à perpétuité. La session est close.

Des places pour tous à la Revue de l'Intendance Pourquoi « La Revue de l'Intendance » serait-elle donnée à nouveau dimanche 18 février, en matinée, au Théâtre Municipal ? Parce que la première représentation d'un grand succès. Parce que la recette recueillie au bénéfice des familles des mobilisés nécessiteux de la Nièvre et des sous-officiers de carrière est infiniment encourageante. Les comptes ne sont pas encore définitivement arrêtés. Néanmoins il est déjà certain que les billets des places payées et des dons reçus s'élèveront à trois francs de plus, à 3.500 fr. environ.

C'est pourquoi l'Intendance territoriale de Nevers peut légitimement former de nouveaux espoirs sur la représentation de dimanche prochain qui sera une matinée populaire, à des prix populaires : places de 2 fr. 50 à 12 francs. On pourra louer dès samedi. Rappelons que la revue comportera une scène nouvelle sur les gaités du verglas. Le brillant comique Marseillais Maffre y billétera aux côtés de ses camarades Pradaud, Duran, Laudet, Mallard, les jolies artistes Emilienne Rabuteau, Jackie, Noëlle et Lisette, enfin de la petite danseuse prodige, Kristiane Luca. Le programme de music-hall qui précédera la revue sera également renouvelé. On y retrouvera « Les Vieilles » de M. Talvar qui ont obtenu un si joli succès. Et, à la suite de ces attractions inédites, la danserette Mlle Monique Brulfer numérotée et, et peut-être un autre acrobatique dont on dit merveille.

Que préférez-vous dans la Revue de l'Intendance ? Nevers, 16 février. La Fédération Artisanale Nivernaise et le Groupement Artisanal Charitrois ont l'honneur de porter à la connaissance des artisans nivernais, qu'à la suite de différentes démarches entreprises auprès de nos législateurs, il vient de nous être donné satisfaction sur les points suivants : 1. Promesse de s'occuper des jeunes par l'organisation de l'orientation professionnelle qui doit être confiée aux Chambres de Métiers. 2. Des circulaires du Ministère de la Défense nationale ont été envoyées aux préfetures et aux communes sollicitant l'ouverture d'ateliers artisanaux pouvant travailler pour la défense nationale. L'exposition des différents travaux à exécuter sont exposés à Nevers, 14, rue du Rempart et à la Chambre Patronale, 19, rue de la Banque, où tous renseignements sont fournis, ainsi qu'après de nos organisations, qui ont la liste des objets à exécuter. Le Conseil général de la Nièvre a fait un grand effort pour l'attribution aux artisans de la part qui leur revient dans les différents travaux qui pourront être exécutés.

Les Agendas 1940 de BUREAU et de POCHÉ pour LA « TRIBUNE REPUBLICAINE »

NEVERS LA MAJESTIC

Le communiqué d'il y a 25 ans Les troupes britanniques ont repris, hier, les deux éléments de tranchées qu'elles avaient perdus la veille, entre Saint-Eloi et le canal d'Ypres. Sur le front des armées françaises, la journée du 15 a été calme dans son ensemble.

NOS ÉCHOS LA « GRIPPE-ÉCLAIR » En 1918, nous avons connu la grippe espagnole. En 1940, nous connaissons la « grippe-éclair ». Nous l'appelons ainsi en raison de la rapidité avec laquelle elle s'est abattue. Comme il y a vingt-deux ans, cette épidémie de grippe a fait bien des ravages. A Nevers — comme sans doute dans toute la France — le nombre des décès pour le mois de janvier 1940 est de beaucoup supérieur à celui de janvier 1939.

Pas de pitié pour les criminels Dans les communiqués donnés par les alliés, on peut y lire fréquemment que les marins français et anglais font preuve de beaucoup d'humanité à l'égard des équipages ennemis. Si un avion tombe à la mer, on recueille les rescapés. Même si un bateau allemand se saborde on prend soin des marins composant l'équipage. Geste chevaleresque qui honore les marines française et anglaise. Cependant, ne pourrait-on pas faire une distinction entre ceux qui tombent avec honneur dans le combat et ceux qui se déshonorent par des actes criminels ? Des aviateurs qui, sans le moindre scrupule, tirent sur les canots de sauvetage, mitraillent les pêcheurs et les matelots des navires marchands sont-ils dignes d'être traités en « honnêtes gens » ?

Les chefs des sous-marins qui, sans avertissement, coulent des bateaux de commerce et abandonnent l'équipage, son triste sort méritent-ils de l'indulgence ? Notre bienveillance et notre pitié ne doivent pas être accordées aux pirates et aux assassins. Et la cruauté, la fourberie des Allemands sont trop connues pour que nous soyons dupes. Au cours de l'autre guerre, nous avons respecté le soldat allemand blessé et lui avons porté secours soit en pansant ses blessures, soit en lui donnant à boire. Éliminer comme combattant, il avait droit à des égards et à notre protection, mais celui qui trahissait en vous tirant dans le dos après avoir levé les bras et fait « kamikade » — personnellement j'en conserve un douloureux souvenir — ne méritait aucune pitié... L'Allemagne continue à mettre en pratique ses méthodes barbares.

Le Droit, elle le vote sans cesse ; l'arme du crime, elle s'en sert chaque jour. Pour arrêter les monstrueux folles, seule la force peut la faire reculer. Aux Allemands qui se livrent à de lâches attentats sur des hommes sans défense, nous devons les prévenir que, s'ils sont faits prisonniers, des mesures de représailles seront prises contre eux. Le mensonge de la trêve — qu'ils connaissent bien — et du châtiment pourrait leur donner à réfléchir. F. P.

Un inconnu malade sur la voie publique Nevers, 16 février. Un malade trouvé par la police, sur la voie publique, a été hospitalisé. Il paraît avoir été oublié de son identité et de sa famille. Son signalement est le suivant : Âgé de 30 ans environ, taille 1 m. 65, visage osseux, sans moustaches, teint cireux, cheveux longs et grisonnants, calvitie frontale, chemise blanche, rayures noires, sans col ni cravate, chemise à boutons, chaussettes cachou avec sup. pous bleus, souliers bas jaunes, pantalon à rayures foncées, vareuse, pas de ceinture, pas de chaussures sur les pieds, sans la chemise. Aucun papier d'identité. Les personnes pouvant donner des renseignements sur ce malade sont priées de les fournir au commissariat de Nevers.

Groupement artisanal Nevers 16 février. La Fédération Artisanale Nivernaise et le Groupement Artisanal Charitrois ont l'honneur de porter à la connaissance des artisans nivernais, qu'à la suite de différentes démarches entreprises auprès de nos législateurs, il vient de nous être donné satisfaction sur les points suivants : 1. Promesse de s'occuper des jeunes par l'organisation de l'orientation professionnelle qui doit être confiée aux Chambres de Métiers. 2. Des circulaires du Ministère de la Défense nationale ont été envoyées aux préfetures et aux communes sollicitant l'ouverture d'ateliers artisanaux pouvant travailler pour la défense nationale. L'exposition des différents travaux à exécuter sont exposés à Nevers, 14, rue du Rempart et à la Chambre Patronale, 19, rue de la Banque, où tous renseignements sont fournis, ainsi qu'après de nos organisations, qui ont la liste des objets à exécuter. Le Conseil général de la Nièvre a fait un grand effort pour l'attribution aux artisans de la part qui leur revient dans les différents travaux qui pourront être exécutés.

Les Agendas 1940 de BUREAU et de POCHÉ pour LA « TRIBUNE REPUBLICAINE »

Contre la vie chère Dans le département CHARENTAY-SIMBERT Tourne de percepteur. — Le percepteur de Dornes se rendra à la mairie de Charentay le jeudi 7 mars 1940, de 9 à 11 heures, pour payer les coupes et rembourser les obligations antérieures du Syndicat intercommunal d'Électricité de la région de Dornes. 1. Emprunt de 1.000.000 de francs. — Numéros séries : 664 665 198 199 192 193 194 195 196 197 349 1015 1230 1690 583 445 639 684 33 393 424 1064 15 1336 639 66 1684 21 469 1474 233 1929 178 1943 1206 73 347 99 1059 314 1003 1195 2. Emprunt de 400.000 francs : 403 214 200 589 220 413 104 473 26 614 3 330. 3. Emprunt de 200.000 francs : 305 151 220 193 310. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni le 11 février, sous la présidence de M. Régéat, maire, et a pris les décisions suivantes : 1. Décide de prendre à la charge de la commune le contingent des bouilliers de cru. 2. Vote les crédits supplémentaires à toute occasion 30, 31, 68, 81, 85 à prendre sur les fonds libres. 3. Révisé les tarifs d'ouverture des fossés du cimetière. 4. Décide de maintenir le reliquat des secours des chemins ruraux, soit une somme de 14.541 fr. 25 aux dits chemins. 5. Vote une somme de 100 fr. pour achat de laine pour confectionner des vêtements destinés aux soldats du front. 6. Rejette une demande de subvention. 7. Donne un avis favorable à diverses demandes d'assistance aux vieillards et à une demande d'assistance aux femmes en couches. 8. Arrête la liste d'assistance mensuelle gratuite à 62 inscriptions.

UNION SPORTIVE NIVERNAISE L'entraînement aura lieu au Pré-Fleuri, dimanche matin, à 9 heures, si la température le permet. Sont convoqués : Mignard, Aizias, Martin, Hezard, Boyou, Nicault, Gozy, Baranot, Dupuy, Saint-Araïlle, Bourdeau, Malville et J. Delavault, Bouchet et J. Tahlron, Goudichard, Lablé, Topin, Eydox, Cabuel, Mathaïner, Martin, Moury, Lablé 2. Les crossmen devront se vêtir chaudement et continuer à suivre, assidûment, les entraînements en vue des championnats de France, le 10 mars.

CLAMECY Etat civil du 7 au 14 février 1940. Décès. — Jeanne Agathe, Riand, veuve Richard, 75 ans, faubourg de Bethléem ; Jacques-Gustave-Célestin Vincent, 44 ans, s. p., rue du Port-Saint-Roch ; Bernard Robert Colpaert, 4 mois, route d'Auxerre ; Louis Gerbeaux 70 ans, s. p., impasse Robineau ; Louis-Charles Girault, 66 ans, ouvrier d'usine, cité de Bagatelles. Publications de mariages. — Maurice-François Truchot, employé de banque, domicilié à Clamecy, et Gilberte Boguez, employée de commerce à Cercy-la-Foret (Nièvre). Avis. — La personne qui a emmené, il y a une huitaine de jours, la voiture à bras garée place du Petit-Marché et qui appartient à M. Buchez, est invité à la ramener, immédiatement.

AVIS de DÉCÈS Nevers. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame veuve DEGNY née Victorine GARNIER décédée chez ses enfants, à Nevers, 13, rue Félix-Faure, le 15 février 1940, dans sa 84<sup>e</sup> année. Qui auront lieu le samedi 17 courant, à 10 heures, en l'église de Saint-Eloi. Saint-Parize-le-Châtel. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean-Baptiste BLOT Ancien Commisatant Croix de guerre décédé le 14 février 1940, dans sa 61<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église. Ses obsèques auront lieu en l'église de Saint-Parize-le-Châtel, le samedi 17 courant, à 10 heures.

Giry. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Henri DELANQUE décédé au domicile de ses parents, au Bois de Giry, commune de Giry, dans sa 71<sup>e</sup> année. Ses obsèques auront lieu le samedi 17 courant, à 14 heures, en l'église de Giry. De la part de ses père et mère et de toute la famille. Maux. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Victor LABOUE décédé en son domicile, à Champany, le 15 février 1940, dans sa 77<sup>e</sup> année, muni des Sacraments de l'Église. Ses obsèques auront lieu le samedi 17 courant, à 10 heures, en l'église de Maux. De la part de : Mme Victor Laboue, son épouse ; de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille. Metz-le-Comte. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame RENÉ LAGARDE née Juliette GOUAT décédée à Champany, le 15 février 1940, à l'âge de 34 ans, muni des Sacraments de l'Église. Ses obsèques auront lieu le samedi 17 courant, à 10 heures, en l'église de Metz-le-Comte.

MARS-SUR-ALLIER Service de réquisition. — Le maire porte à la connaissance de ses administrés qu'à dater de ce jour, aucun bovin, quel qu'il soit, sauf les veaux, ne devra quitter le territoire de la commune, sans que le propriétaire en ait fait la déclaration à la mairie. Déclaration de chevaux, juments, mules et mulâtes. — MM. les propriétaires sont invités à souscrire leur déclaration sur les imprimés qui leur ont été distribués, et remettre la dite déclaration, après l'avoir signée, au bureau de la mairie, au plus tard le dimanche.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE Avis de la mairie. — Le paiement des allocations aux réfugiés, pour le deuxième quinzaine de février, aura lieu à la perception, le premier mars. Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires pour le mois de février, aura lieu à la perception, le 27 février. SAINT-SEINE Etat civil du mois de janvier. — Naissances. — Odile-Georgette de Bozande-Gisèle Martin, à La Marolle. Décès. — Pierrette Diry, veuve Gonin, 77 ans, aux Bressées. Marché du 14 février. — Marché peu important, en raison du mauvais temps. Œufs, 10 fr. la douzaine ; beurre, 12 fr. la livre ; lapins, 30 à 40 fr. l'un ; poulets, 50 à 60 fr. la paire ; poultes, 60 fr. la paire.

LOTERIE NATIONALE Sur autorisation spéciale de M. le Ministre des Finances, le tirage de la 4<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1940, dite « Tranche des jeunes français », primitivement envisagée pour le 22 février, sera assuré à Quimper (Finistère), le vendredi 23 février courant, à 14 h. 30, aux Halles centrales.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

Les Bons Restaurants DE LYON FONDÉE EN 1836 BRASSERIE GEORGES DEUX ÉTABLISSEMENTS : 25, Cours de Verdun 32, rue Thomassin Cent ans de bonne bière et de bonne chère

BRASSERIE GROLÉE 18 et 20, rue Grolée, LYON Menus à 14 et 17 francs (Vin compris) CUISINE SOIGNÉE

A 81 ans, grand-papa coupe encore des arbres Mais il prend régulièrement sa « petite dose » Sa modeste retraite ne lui suffirait pas pour vivre. Heureusement qu'il a des nombreux petits-enfants, malgré son grand âge, s'occupe de jardinage. Il lui arrive même de couper des arbres. A quatre-vingt-un ans, c'est assez extraordinaire. Mais il faut dire que cet homme prend des Sels Kruschen. « Depuis longtemps, écrit-il, je suis fidèle à ma « petite dose ». Aussi, je n'ai pu perdre un charme. Je fais presque chaque jour 10 kilomètres à vélo pour me rendre à mon travail. Je coupe des arbres, je jardine. — M. M., à B... (Seine-Inférieure). Kruschen fournit à l'organisme vieillissant les sels minéraux naturels qui lui sont indispensables pour rester actif, en « petite dose » quotidienne. Le fait d'intestin, les reins fonctionnent comme à vingt ans. Tous les poisons du corps sont éliminés. Les rhumatismes sont rendus impossibles. Le corps redevient souple et alerte. On se sent rajeuni. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les Pharmacies. Mais il faut le prendre en 30 et 60 fr. 40.

ALLIER MOULINS Etat civil du 8 au 15 février. — Naissances. — René Bonnet, 34, rue du Jean-Paumeau ; Jacques-Alexandre, 44, rue de la République ; Christian de Hoffzang, 42, rue de Paris ; Hugette Muret, 21, rue du Pont-Ginguet ; Monique Demaison, 49, rue de Paris ; Nicolas Lacroix, 49, rue de Paris ; Pierre Sautet, 49, rue de Paris ; Christiane Bijon, 8, rue de l'Osseau ; Françoise Ducloux, 49, rue de Paris ; Colette Deméon, 25, rue de la République ; Monique Bourriol, 49, rue de Paris ; Jean Chalus, 1, place de la République ; Hugette Bailion, 49, rue de Paris ; Monique Moreau, 21, rue de la République ; François Charrot, 8, rue de l'Osseau ; Colette David, 13, rue de la République ; Girard Théverdy, 6, rue de Bardon. Décès. — André Gaumin, 2 ans, 6, place de la Liberté ; Jacques Guillon, 11 mois, aux Champins ; Jeanne Perret, s. p., 85 ans, veuve de Jules Garou ; Anne Mabru, 78 ans, veuve de Victor Ploy, 78, rue des Couteliers ; Jeanne Moissonnier, s. p., 82 ans, veuve Mailfon, demeurant à Beaulieu, décédée à Moulins ; Marie Bernadette, 84 ans, veuve de Jean Reuillet, demeurant à Souvigny, décédée à Moulins ; Louis Gouignon, s. p., 74 ans, demeurant à Aurouin, décédé à Moulins ; Catherine Bertiormier, s. p., 80 ans, veuve de Jean Morlat, 80, rue de la Pêche ; François Morlat, lieutenant au 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 48 ans, 1, rue Albert ; Antoine Delvaux, 49 ans, rue de la République ; Reine Coureau, s. p., 80 ans, veuve de Philippe Richard, 30 bis, rue de l'ancien Dépôt ; Marguerite Lavallée, s. p., 80 ans, veuve de Gilberte-Gaude, 50, rue de l'Éclaircie ; Marie Ducrocq, s. p., 65 ans, épouse de Jules Gouard, demeurant à Yzeure, décédée à Moulins. BELLEVILLE. — Garnet rose. — Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de son fils au docteur Charret. Nous adressons nos vœux bien sincères de bonne santé pour la maman et son jeune fils. NOYANT. — Rapports du délégué mineur. — 10 février. — Visite réglementaire de la galerie de 390, depuis la bure numéro 3, jusqu'à la dernière recoupe sud de la bure numéro 3 sud, de la bure numéro 3 sud de 340 à 400, les chantiers, recoupes, travers-bancs, montes et gaz, dépendant du noyau d'exploitation de cette bure, de la galerie de 400 depuis la base de la bure numéro 5 sud jusqu'à la base de la bure numéro 1 sud (section nord). Observations. — A la bure numéro 3, niveau de 380, galerie au côté sud, l'eau est dans les terrains, ce qui fait beaucoup charger sur le boisage ; les deux portées d'entrée sont cassées, au niveau de 390 dans la partie de la galerie en couche allant en tête du chantier numéro 10 et jusqu'au travers-banc il y a de nombreux états de cassés, de même au niveau de 400 galeries en base des chantiers numéros 34 et 13, recoupe au nord de la bure numéro 3 sud, au cours de ces endroits je n'ai pu constater que les réparations nécessaires étaient commencées, les ouvriers boisiers qui sont occupés dans la bure numéro 3 sont nécessaires où ils travaillent, il y a donc manque de main-d'œuvre pour effectuer les réparations. SALIGNY-SUR-ROUDON. — Accident. — Alors qu'il se rendait à bicyclette prendre le train de permissionnaires, lundi dernier, vers 23 heures, M. Bion Benoit, âgé de 26 ans, du domaine des Fayards de Liernolles, fit une grave chute sur la route de Saligny à Dompierre, au lieu dit « La Pelosse », chute occasionnée par la route très glissante. Le docteur Versimé, de Saligny appelé, constata une grave entorse à l'épaule gauche. Il fut conduit à l'hôpital militaire de Moulins où il fut hospitalisé.

LOTERIE NATIONALE Sur autorisation spéciale de M. le Ministre des Finances, le tirage de la 4<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale 1940, dite « Tranche des jeunes français », primitivement envisagée pour le 22 février, sera assuré à Quimper (Finistère), le vendredi 23 février courant, à 14 h. 30, aux Halles centrales.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts primaires pour déclaration d'impôts en 1940 ont été maintenus à leur disposition au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Réunion du conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Bourbon-Lancy se réuniront en session ordinaire samedi prochain 17 février, à 17 heures. Ordre du jour : 1. Annoncement de l'emprunt de 125.000 francs ; 2. Assistance médicale gratuite ; 3. Autorisation des fêtes en 1940 et cahier des charges ; 4. Entretien des chemins et Moutier-Bouron ; 5. Entretien des chemins ruraux en 1941 ; 6. Indemnité au contrôleur des contributions directes ; 7. Questions diverses ; 8. Demandes d'assistance aux femmes en couche, vieillards, etc.

SAONE-ET-LOIRE DIGOIN Service pharmaceutique. — Le dimanche 18 et le lundi 19 février, la pharmacie Coquelle. Perception. — Le paiement des allocations d'assistance, vieillards, familles nombreuses, femmes en couches aura lieu le samedi 17 février, salle de l'hospice de 14 h. à 15 h. 30. Avis aux hôteliers. — Faisant suite aux informations déjà parues, il est rappelé aux hôteliers et logeurs en garni, dont le logement est demeuré engagé, que toute personne, même femme accompagnant un voyageur civil ou militaire doit, comme ce dernier, établir une fiche. Accident. — René Marion, demeurant à La Motte-St-Jean, qui aidait à sortir une barque de la rivière, trébuché et tomba sur un morceau de bois sur lequel il se trouvait. On dut le conduire dans une clinique de Paray-le-Monial, où le praticien constata une perforation de la vessie. SAINT-AGNAN Avis du percepteur. — Le percepteur sera à la mairie lundi 19 février, de 9 h. à 11 h., pour encaissement des contributions et paiement de toute nature. BOURBON-LANCY Impôt 1940. — Le maire de Bourbon-Lancy fait connaître à ses concitoyens que tous les impôts



Communiqué officiel N° 332 DU 16 FÉVRIER (soir)

Activité de nos reconnaissances. L'une d'entre elles a subi quelques pertes en traversant un champ de mines ennemi.

FORTE ACTIVITÉ DE L'AVIATION SOVIÉTIQUE dans l'isthme de Carélie

Helsinki, 16 février. Voici le communiqué finlandais : Dans l'isthme de Carélie les attaques ennemies ont continué et la pression la plus forte s'est exercée entre Halvahlajajärvi et le Vuoksi, ainsi que sur la rivière Taipale.

Violents bombardements aériens

Helsinki, 16 février. Deux grands groupes d'avions soviétiques, l'un composé de 57 appareils, l'autre de 30 avions, ont survolé au-dessus de la Finlande méridionale.

Le premier s'est dirigé vers Helsinki, mais a dépassé la capitale ; l'autre a survolé Björnsborg, mais sans jeter de bombes. En revanche, le petit village de Pihlajava a été l'objet d'un bombardement violent ainsi que Riihimäki, où les dégâts matériels sont considérables.

L'activité aérienne soviétique, au cours de la journée d'hier, a été extrêmement intense dans l'intérieur du pays, surtout au sud de la Finlande, la côte et la vallée du Kymmene.

Riihimäki est parmi les localités qui ont le plus souffert ; environ 20 maisons ont été détruites, des incendies ont éclaté.

Les avions soviétiques ont jeté sur l'intérieur du pays plusieurs milliers de bombes de plusieurs types. Il y a eu en tout, hier, 34 types et plus de 60 blessés ; tous des civils.

L'aide sanitaire française à la Finlande

Amsterdam, 16 février. Les infirmières et les médecins faisant partie du personnel de l'ambulance française destinée à la Finlande, ont arrivés hier soir à Stockholm.

Les premiers mots du capitaine Bell, dont l'équipe, pendant la bataille du Rio de la Plata, a été la plus victorieuse.

LA BATAILLE DU RIO DE LA PLATA Le commandant de l'« Exeter » décrit comment le « Graf-Spee » dut fuir devant l'intrépidité des marins anglais

Londres, 16 février. (De notre envoyé spécial de l'Agence Havas.) Grand et robuste, le visage hâlé par le soleil de l'hémisphère sud, on son bateau à plusieurs reprises navigué depuis le mois de décembre 1926, le capitaine F. S. Bell, commandant de l'« Exeter », nous a fait connaître son bord, dans son appartement confortable, mais simple et surtout décoré de photographies de famille.

Les premiers mots du capitaine Bell, dont l'équipe, pendant la bataille du Rio de la Plata, a été la plus victorieuse, nous ont été racontés avec une fierté qui n'a rien de surprenant.

« L'Exeter » sur ses six canons de huit pouces repartis en trois tourelles n'en comptait plus qu'un en état de service. Il nous restait nos six tubes lance torpilles qui tous furent employés une fois. Un obus arrivant de plein fouet sur la tourelle de la tourelle A, la tourelle B dont les canons sont servis par les hommes du Royal Marines fut atteint à son tour. Cette tourelle est située exactement sous la passerelle de commandement.

« L'Exeter » sur ses six canons de huit pouces repartis en trois tourelles n'en comptait plus qu'un en état de service. Il nous restait nos six tubes lance torpilles qui tous furent employés une fois.

« L'Exeter » sur ses six canons de huit pouces repartis en trois tourelles n'en comptait plus qu'un en état de service. Il nous restait nos six tubes lance torpilles qui tous furent employés une fois.

Onze conseillers communistes déçus en Seine-et-Oise

Versailles, 16 février. A la requête du Préfet de Seine-et-Oise, onze conseillers d'arrondissement communistes ont été déçus de leur mandat.

LE DÉBAT SUR LA CENSURE DEVANT LA CHAMBRE

Suite de la première page

M. Léon Blum indique de quel façon il voudrait voir réorganiser la radiodiffusion et le centre d'information. Quant à la propagande française, c'est à elle que faire des armes empoisonnées de nous ne fournissons pas assez de matière à la presse alliée et neutre et nous ne fournissons pas toujours à temps, ni d'assez bonne qualité.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

M. Léon Blum. — D'autre part, nos journaux, nos dépêches sont retardés dans leur transmission. Les statistiques pour novembre et décembre 1939 montrent pour trente journaux des Etats-Unis, que 61 % de nos informations venant d'Allemagne, 27 % de Grande-Bretagne, la France n'arrive qu'au dernier rang avec 5 %.

Le nouveau Cabinet bulgare

Sofia, 16 février. Le nouveau cabinet bulgare constitué ce matin est composé comme suit : Président du Conseil et ministre de l'Instruction publique : M. Bogdan Filoff.

Finances : M. Boziloff ; Justice : M. Miltakoff conserve son poste ; Guerre : M. Daskaloff conserve son poste ; Economie : M. Bagrianoff conserve son poste ; Agriculture : l'ingénieur Vassiloff conserve son poste ; Chemins de fer : M. Goranoff.

M. Sumner Welles s'embarque aujourd'hui pour l'Europe

Washington, 16 février. M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat adjoint a conféré avec M. Cordell Hull au département d'Etat avant de partir à midi par le train de New-York.

M. Sumner Welles sera accompagné de Mme Welles jusqu'en Italie ; elle y séjournera pendant tout le temps que dureront les visites de son mari en France, en Grande-Bretagne et dans le Reich.

LE REICH aurait proposé «un gentlemen's agreement» à la Roumanie avec comme condition de nouvelles concessions commerciales

Londres, 16 février. Selon le correspondant du Daily Telegraph à Bucarest, l'Allemagne aurait proposé à la Roumanie la conclusion d'un « gentlemen's agreement » aux termes duquel l'Allemagne garantirait la Roumanie contre une agression hongroise ou russe.

Un espion passé par les armes à Chalons-sur-Marne

Paris, 16 février. Le Luxembourgeois Kuhn Jean, condamné à mort le 16 décembre 1933, par le tribunal militaire de Chalons-sur-Marne, a été passé par les armes ce matin à Chalons-sur-Marne.

Pour nos Soldats

Par les grands froids, l'alcool de mobilisation a été provoqué une réaction étonnante de quelques gouttes de Ricqlès réchauffant et stimulant.

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHE DE LYON-VAISE. Bœufs. — Aménés 44 ; renvol 0 ; abattus 22 ; veaux et chèvres Bourbons (écure) ; première qualité 910 à 950 ; deuxième 830 à 890 ; Charollais (écure) ; première qualité 880 à 920 ; deuxième 800 à 870 ; Choletais, Bretons, Normands, 850 à 890 ; génisses, 800 à 850 ; Limousins, 820 à 860 ; taureaux Bourbons (écure) ; 750 à 820 ; Charollais (écure) ; 720 à 780 ; veaux, 725 à 830 ; gros bœufs blancs 550 à 680.

Moutons. — Aménés 249 ; renvol 0 ; abattus 86 ; Nivernais, Charollais, 1450 à 1550 ; veaux, 1450 à 1550 ; bœufs, 1200 à 1300 ; bêtes maigres 800 à 1000 ; extrêmes vifs 480 à 890. Vente mauvaise.

Moutons. — Aménés 878 ; vendus 684 ; invendus 194 ; prix du kilo viande nette 14,50 ; veaux, première qualité 18,50 ; deuxième, 17,50 ; troisième, 16,50 ; prix extrêmes 18 à 18.

Moutons. — Aménés 231 ; vendus 225 ; invendus 3 ; prix du kilo viande nette 10,75 ; deuxième 10 ; troisième 9 ; prix extrêmes 8 à 11.

Coûts des Halles de Paris

Bœuf. — Arrivages 14.000 kilos ; Normande 18 à 31 ; Charente, Poitou, Touraine 20 à 31,50 ; Mayenne 20 à 31 ; Bretonne 18 à 26 ; autres 18 à 25.

Paris, 16 février. Ce matin, à l'hôpital Marmottan, on déclare que l'état de santé de M. Edouard Bourdet est satisfaisant. La Presse a passé une nuit un peu plus calme que la précédente.

La bataille de Summa ou le Verdun finlandais

« Nous tiendrons jusqu'au dernier homme » a déclaré le président Kallio

Les premières passes du débat sur la censure

Paris, 16 février. Un obscur pressentiment nous avait, dès le début de l'agression soviétique contre la Finlande, incité à attribuer une importance de premier plan à ce front qui venait de se constituer à l'extrême nord de l'Europe.

Vanité du fait que les événements ont confirmé ce que nous pensions. C'est le lazar, seul, qui nous a fait tomber juste, alors que, depuis la guerre, chacun, nous compris, bien entendu, renonce à faire le compte de ses erreurs, tant elles sont nombreuses.

Un champ de bataille

Si singulière que fut cette guerre, jusqu'ici, lui fallait un champ de bataille sur quoi se concentrer, à défaut de l'effort, l'attention de tous les belligérants et de tous les neutres. C'est à la Finlande qu'est échu ce triste sort. Elle y fait face — on ne saurait trop le répéter — avec un héroïsme sans précédent.

La Hollande ou la Belgique, nous aurions eu en même temps, à défaut de l'effort, l'attention de tous les belligérants et de tous les neutres. C'est à la Finlande qu'est échu ce triste sort. Elle y fait face — on ne saurait trop le répéter — avec un héroïsme sans précédent.

On nous dit aujourd'hui — c'est M. Léon Blum, avec une particulière autorité — que le régime actuel de la censure aboutit à des incohérences voir à des injustices. Ce que l'on entendit à tel journal, on le pernet à un autre ; un journal du matin est censuré pour avoir reproduit, sans l'accompagner d'aucun commentaire, une information parue dans un journal du soir de la veille et qui, par conséquent, avait été autorisée.

La censure nous a été faite à nous-même qui, suivant le moment de la journée où elle lui est présentée, une information peut être visée ou refusée par la censure, suivant que la (52 mots censurés)

Ce qui, selon nous, importe par-dessus tout, ce sont les conséquences d'un pareil régime sur l'opinion et sur la presse. Privée d'un moyen essentiel d'information, l'opinion publique est infailliblement tentée de chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve plus dans les journaux.

Il ne faut pas oublier, comme M. Léon Blum l'a fait remarquer, que la radio a pratiquement supprimé les frontières. Pour le reste, les exigences de la censure, qui ne tiennent aucun compte du minutage auquel es soumis un journal quotidien pour sa propre composition, son tirage et sa diffusion, infligent de lourdes pertes à la presse.

Le courage ne suffit pas

Pour gagner la guerre, le courage ne suffit pas. Celui des Polonais n'a pas empêché leur pays d'être dévasté, envahi. Il faut être forts. Soyons-le davantage en nous souvenant aux Dons d'Armement.

LA RÉGION ALLIER

VICHY. Agression nocturne. — Une jeune fille de 20 ans, demeurant 27, rue Pasteur, passait, jeudi, à 26 heures 45 environ, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'elle fut abordée par un individu paraissant âgé d'une vingtaine d'années, qui tenta de l'entraîner à l'arrière de son véhicule pour aller à l'hôtel de la rue de la République. Elle résista et fut sauvée par un passant.

PUY-DE-DOME. BRASSAC-LES-MINES. — Le Conseil syndical, dont l'action n'a cessé de se manifester malgré la guerre, invite tous ses membres à la réunion générale de l'organisation syndicale qui aura lieu dimanche 18 février, à 16 heures, salle de la mairie, à Brassac-les-Mines, sous la présidence de notre camarade Pascal secrétaire de l'Union départementale.

En fait, l'intérêt n'est pas là, il réside sur le point de savoir si les Finlandais pourront contenir indéfiniment la masse formidable d'hommes qui déferle devant ses fortifications.

« Nous tiendrons jusqu'au dernier homme » a déclaré le président Kallio ; a-t-il dit, jusqu'au dernier homme.

« Nous tiendrons jusqu'au dernier homme » a déclaré le président Kallio ; a-t-il dit, jusqu'au dernier homme.